



RAPPORT

au Conseil communal de Montreux

de la commission nommée pour l'examen de la prise en considération ou non du préavis relatif à l'intégration des Services de défense contre l'incendie et de secours Pélerin, Pléiades, Riviera et Montreux-Veytaux dans l'Association de communes Sécurité Riviera et modification des Statuts y relative

Président : Kundert Yves Laurent (Les Verts)
Membres : Christian Bécherraz (SOC)
René Chevalley (UDC)
Mario Gori (SOC)
Michel Granato (PLR)
Yanick Hess (PLR)
Jean Jacques Kiala (SOC)
Jean-Baptiste Piemontesi (PLR)
Christophe Privet (ML)
Pierre-André Spahn (PLR)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La séance s'est tenue aux Remparts à la Tour-de-Peilz le 25 avril 2013 à 19h00. Étaient présents M. Serge Jacquin, Président du CODIR, M. Caleb Walther, membre, M. Michel Francey, Secrétaire général Sécurité Riviera ainsi que le Comité de direction au complet, les commandants des pompiers et M. Martin de l'ECA.

Cette première partie s'est déroulée avec l'ensemble des Commissaires des 10 communes de la Riviera

M. Jacquin a parlé des objectifs politiques à savoir une seule gouvernance régionale avec un contrôle démocratique de la part du Conseil intercommunal et du Comité de direction.

L'importance est d'avoir une transversalité entre les corps constitués avec une gestion administrative commune : Police – CSU – Protection Civile – SDIS. Des responsables régionaux placés sous l'autorité technique du canton : cdt Police cantonale – Service de la Santé Publique – SSCM et ECA.

M. Jacquin précise que ce préavis doit être avalisé par l'ensemble des conseils communaux des 10 communes avant juin 2013. A savoir les articles suivants : Art. 5 : buts principaux, Art. 31 : ressources, Art. 34 : répartition de la charge entre les communes, Art. 44 : dispositions transitoires, Art. 45 : entrée en vigueur, Art. 46 : dispositions finales. C'EST EXCLUSIVEMENT SUR CES POINTS QUE LES CONSEILS SONT APPELES A SE DETERMINER.

Dès l'adoption par tous les Conseils, les procédures suivantes seront engagées : une mise au concours des nouveaux postes, une procédure de transfert du personnel engagé par les communes, les décisions des nouveaux intervenants (engagements au plus tard fin septembre pour le 1er janvier 2014), une étude et réalisation du Règlement Sdis. Le préavis et le budget seront déposés au Conseil Intercommunal le 26 septembre avec décision au 28 novembre. L'entrée en vigueur : le 01.01.2014

Cédric Fagherazzi, Commandant des pompiers de Montreux-Veytaux, montre et commente l'organisation des services après la fusion.

M. Eric Martin de l'ECA nous explique que les mesures proposées vont dans le sens du souhait du Canton et de l'ECA. II

nous apprend que 35% des primes encaissées vont à la défense incendie. Il précise que lui-même est sur le terrain pour surveiller les événements, déléguer et gérer les interventions. Il conclut en disant que la localisation actuelle des casernes est garantie car elles correspondent à la loi, qui oblige d'avoir accès au premier secours entre 10 et 15 minutes.

De nombreuses questions succèdent ensuite aux présentations. Il est répondu, notamment, que la fusion connaîtra beaucoup plus d'avantages que de désavantages : les volontaires seront là pour éteindre le feu plutôt que de nettoyer ou de faire de l'administration, que la fusion ne créera pas de chamboulement et que la priorité reste les volontaires même avec l'engagement de 7 permanents. Il est réitéré que les 5 casernes resteront à l'identique. Au sujet des taxes liées à des fausses alarmes, le canton fixe le cadre. La problématique des délais courts pour approuver le préavis est abordée, le changement de la loi sur les communes qui entrera en vigueur le 1 juillet obligera la création d'un groupe de travail avant l'étude préalable de sujet tel que celui traité dans le présent préavis.

A la suite de la séance commune avec les commissaires des 10 communes, la délégation Montreusienne s'est rassemblée dans une salle dans le même lieu.

La Commission remercie M. Caleb Walther, membre du Comité de Direction et M. Cédric Fagherazzi, commandant des Pompiers de Montreux-Veytaux, d'avoir éclairé leur travail.

Après avoir été confirmé, le Président rapporteur donne la parole à M. Caleb Walther. Ce dernier explique l'attachement des autorités montreusiennes au rôle des miliciens. M. Wehrli, M. Walther et M. Cédric Fagherazzi sont membres de la Commission consultative en matière de défense incendie et de secours et œuvrent en faveur des volontaires. C'est à eux que nous devons la défiscalisation des pompiers jusqu'à fr 8000.-. La défense de la notion de volontaire explique également le retard du présent préavis qui, dans sa première mouture, n'avait pas suffisamment pris cet aspect en compte.

Un commissaire pose une question sur le pot commun entre les pompiers et la police. M. Walther répond qu'il aura une comptabilité par cellules, ce qui rend visible la situation de chacun. D'ailleurs le système de facturation (par habitants pour les pompiers, pondéré par communes pour la police) oblige à des comptabilités séparées.

Au sujet de la projection financière, l'amélioration s'explique grâce à une synergie et une réduction des coûts.

Un commissaire se réjouit des réponses obtenues, de la maîtrise des coûts, de l'aspect humain de l'organisation et du fait que les volontaires soient globalement satisfaits.

Un intervenant signale 2 problèmes : l'augmentation des tâches exigée par L'ECA et le manque de récompenses aux employeurs qui acceptent de libérer des volontaires. Il est répondu que le SDIS travaille sur ce 2^{ème} point et que le sujet n'est pas simple à traiter. Le commandant explique que les relations avec les employeurs pourront être prises en charge par les commandants mais d'autres priorités s'imposent pour l'instant. Il ajoute qu'un staff de volontaires est indispensable et que les autorités de Montreux, au niveau des RH, font beaucoup d'efforts. Avoir des effectifs en journée reste quelque chose de fragile, les permanents permettront de soulager la situation.

A des critiques sur l'ECA, il est rappelé que celle-ci finance les véhicules d'interventions et paye, pour le canton, 42 millions de francs.

Des commissaires déclarent que le préavis permet un gain de temps, plus de professionnalisme, les sapeurs auront du plaisir dans leur mission en étant libérés de certaines tâches et que l'encadrement renforcé est gage d'efficacité. Il est indispensable d'intégrer les pompiers à SR.

M. Walter se réjouit à la perspective de prestations et de formations professionnelles (certains sites qui ont moins d'interventions étaient moins entraînés, la régionalisation de la formation corrige le tir).

M. Walther explique que les 10 communes de la Riviera ne doivent voter que sur les articles 5, 10, 24, 31, 34, 40, 42 et 43 et qu'un éventuel amendement équivaldrait à un vote négatif.

Conclusion

C'est par 8 oui et 2 abstentions que nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Montreux

Vu le préavis 07/2013 de la Municipalité du 12 avril 2013 relatif à l'intégration des Services de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Pèlerin, Pléiades, Riviera et Montreux-Veytaux dans l'Association de communes Sécurité Riviera et modification des Statuts y relative,

Où le rapport de la commission nommée pour l'examen de cet objet,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. De confier les tâches et missions du Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) de Montreux-Veytaux à l'Association de communes Sécurité Riviera ;
2. D'adopter les modifications des Statuts de Sécurité Riviera et de leur Annexe, portant sur les articles suivants :
 - Article 5 – Buts principaux
 - Article 31- Ressources
 - Article 34 – Répartition des charges entre les communes
 - Article 44 – Dispositions transitoires
 - Article 45 – Entrée en vigueur
 - Article 46 – Dispositions finales
 - Annexe aux Statuts de l'Association de communes.

Ainsi adopté le 25 avril 2013

8 oui, 0 non, 2 abstention.

Le président-rapporteur
Kundert Yves Laurent (Les Verts)